

Le 26.06.2020

Note de conjoncture – Juin 2020

Les professionnels s'adaptent au tourisme post-covid

Solutions&Co (l'Agence Régionale des Pays de la Loire) avec l'appui de Sarthe Tourisme, a mené une 2^e enquête de conjoncture entre le 26 mai et le 2 juin 2020 auprès des professionnels du tourisme dans l'ensemble de la Région et en Sarthe, pour mesurer les premiers impacts du confinement sur leurs activités. Plus de 1 000 professionnels du tourisme ont participé à cette enquête dans la Région Pays de la Loire, dont 209 en Sarthe.

Cette seconde enquête de conjoncture s'est déroulée dans un contexte mouvant puisque tous les professionnels du tourisme n'avaient pas pu rouvrir dès la fin du confinement.

Si les chambres d'hôtes, hôtels et gîtes ont pu rouvrir dès le 11 mai, les restaurateurs n'ont pu le faire que le 2 juin. Il est également utile de rappeler que les Français n'ont pu circuler à plus de 100 km de leur domicile qu'à partir du 2 juin.

Un niveau de réservation qui reste faible malgré un frémissement de reprise

71 % des répondants estiment que le niveau de réservation pour le mois de juillet est au moins 50 % inférieur à celui de 2019 à la même période.

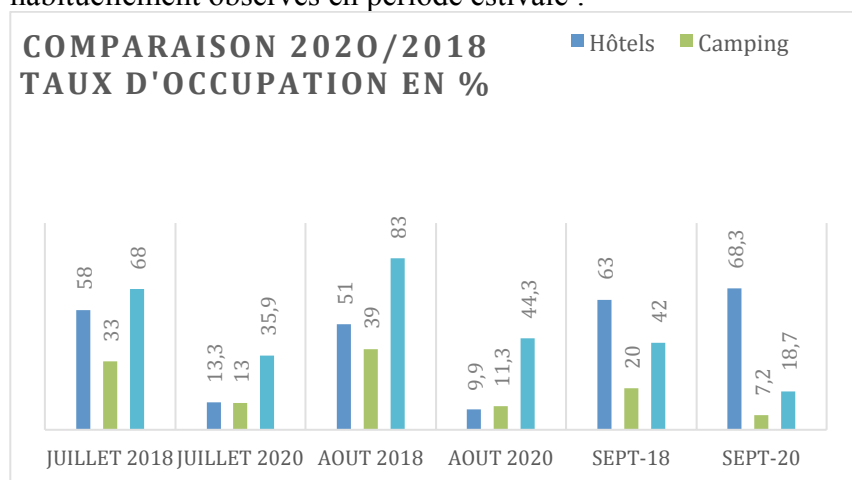
64 % des répondants estiment que le niveau de réservation pour le mois d'août est au moins 50 % inférieur à celui de 2019 à la même période.

Mais 27 % observent un regain d'activité depuis le déconfinement. Cela se traduit par une hausse des demandes de renseignements et des réservations fermes (essentiellement pour les hébergeurs).

Des chiffres confirmés par une nouvelle étude menée le 21 juin dernier par Sarthe Tourisme auprès de 134 entreprises touristiques sur les taux d'occupation

Un taux d'occupation très faible

Les taux d'occupation annoncés par les hébergeurs le 21 juin sont nettement inférieurs à ceux habituellement observés en période estivale :



Sources : Sarthe Tourisme – Profil Sarthe 2019 et Enquête juin 2020-06-26

Le 26.06.2020

- **Pour les hôtels** : baisse de 45 points en juillet par rapport à 2018 et baisse de 41 points en août par rapport à 2018. À noter cependant une belle performance pour septembre qui voit d'ores et déjà son taux d'occupation prévisionnel supérieur à celui de 2018 et proche de celui habituellement observé en juin, 71%. L'effet 24 heures est là sur cette catégorie d'hébergement.
- **Pour les campings** : les taux observés en 2018 étaient de 33 %, 38 % et 19 % pour les mois de juillet, août et septembre. La chute est ici très marquée avec des taux d'occupation prévisionnels de plus de 50 % inférieurs.
- **Pour les meublés** : les taux observés en 2018 étaient de 68 %, 83 % et 42 % pour les mois de juillet, août et septembre. La chute est, encore une fois, forte avec des taux d'occupations prévisionnels de plus de 50 % inférieurs à ceux observés en 2018.

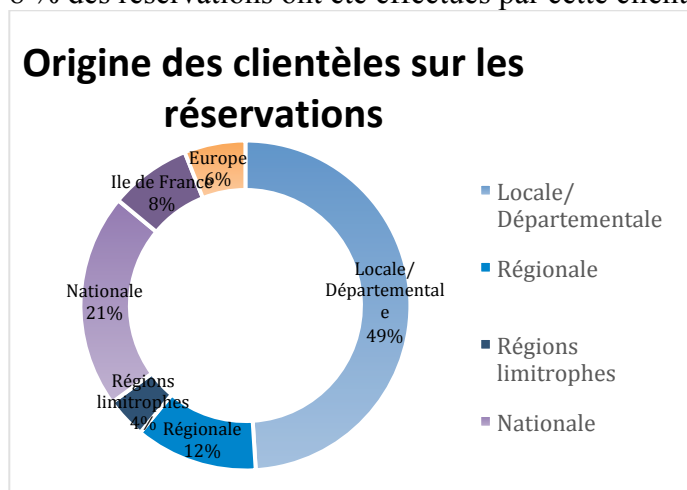
Ces taux d'occupation sont à analyser cependant avec précaution. Ils sont une photographie de l'état des réservations à l'instant au 21 juin. Les réservations cette année se font très tardivement, ces taux augmenteront donc continuellement jusque fin septembre.

Les touristes font davantage confiance aux sites labellisés et aux marques

Une tendance se détache nettement dans l'étude de Sarthe Tourisme. La présence d'une marque comme Gîte de France ou Clé Vacances influe très clairement sur le taux d'occupation. Il est de 26 points supérieurs en moyenne pour les chambres d'hôtes et de 12 points supérieurs pour les meublés labellisés. Les touristes se tournent donc davantage vers ces labels nationaux et font confiance en leur capacité d'assurer un service sécurisé respectant des protocoles sanitaires validés.

Le retour de la clientèle locale

Sarthe Tourisme et la plupart des professionnels anticipaient une clientèle de proximité pour les vacances. Les chiffres semblent confirmer cette hypothèse puisque pour 49 % des répondants, les réservations ont été effectuées par une clientèle départementale et 12 % par une clientèle régionale. Au moment de l'enquête, les parisiens semblaient également intéressés par la destination sarthoise. 8 % des réservations ont été effectués par cette clientèle francilienne.



Le 26.06.2020

Les professionnels du tourisme s'adaptent à la situation

L'autorisation de réouverture étant soumise à la mise en place de mesures sanitaires strictes, les professionnels du tourisme ont dû revoir l'accueil de leurs visiteurs : nouveaux parcours de visites, gestion de flux des clients, protocole sanitaire...

- 73 % des répondants ont ainsi mis en place les mesures sanitaires adaptées pour pouvoir rouvrir. Parmi eux, 70 % estiment que cela s'est fait sans grande difficulté
- 29 % d'entre eux ont réduit l'offre à la vente (moins de chambres, moins de tables...)
- 20 % ont revu leurs prestations
- 19 % ont aménagé les horaires d'ouvertures pour être en phase avec ces nouveaux protocoles.

Prolongement des ouvertures, système de réservation directe, politique tarifaire. Les professionnels repensent leur stratégie.

Pour amortir le choc du confinement, 38 % des répondants (une grande majorité des hôteliers, les lieux de visites, les gîtes et meublés de tourisme, les chambres d'hôtes) prévoient de prolonger la période d'ouverture traditionnelle.

La crise aura eu également un effet accélérateur sur l'évolution de la stratégie de certains prestataires. Ainsi, 18 % d'entre eux souhaitent la mise en place d'un système de réservation directe et 17 % prévoient de revoir leurs tarifs. Même si la clientèle cet été devrait rester de proximité, 15 % des professionnels recherchent des relais commerciaux pour une clientèle internationale et 9 % pour une clientèle locale et régionale.

Enfin, 13 % d'entre eux prévoient de développer de nouvelles prestations (dont 33 % dans la restauration avec la vente à emporter).

Le 26.06.2020

Mesures utilisées par les professionnels

Le chômage partiel plébiscité

Parmi les mesures utilisées par les entreprises touristiques pour faire face à la crise, le chômage partiel a été la plus utilisée. 40 % des entreprises du secteur y ont eu recours (100 % pour les hôtels, 81 % pour les restaurants et 50 % pour les campings ayant répondu). D'autres mesures, comme le télétravail (14 %), la mise en arrêt de travail et la prise obligatoire de congés payés pour garde d'enfants (4 %), ont été utilisées.

Maintien, report ou annulation de loyer

Malgré l'urgence financière dans laquelle se sont retrouvés certains prestataires touristiques, seuls 36 % d'entre eux ont obtenu un report de loyer (en grande partie des hôtels et des gîtes) et 19 % une annulation (en grande partie des chambres d'hôtes et gîtes). 44 % n'ont pu ou n'ont pas voulu l'obtenir (en grande partie des restaurants, des campings et des lieux de visites).

1/3 des professionnels du secteur ont, par ailleurs, déclaré avoir fait appel aux différents dispositifs d'aides mis en place par l'État, la Région des Pays de la Loire et le Département de la Sarthe.

Recours aux dispositifs d'aide

1/3 des professionnels du secteur ont, par ailleurs, déclaré avoir fait appel aux différents dispositifs d'aides mis en place par l'État, la Région des Pays de la Loire et le Département de la Sarthe. Ce taux est de 66 % pour les campings, 56 % pour les hôtels et 47s% pour les restaurants.

Le 26.06.2020

Un secteur durement touché et pour longtemps

Un niveau d'activité en berne entre avril et juin

61 % des répondants indiquent avoir un niveau d'activité inférieur à 25 % de ce qu'il devrait être (100 % des chambres d'hôtes, 100 % des hôtels, 43 % des lieux de visite ou de loisirs et des gîtes ou meublés, 33 % des restaurants et des campings)

Pour le mois d'avril : 63 % estiment la perte de leur chiffre d'affaires à 100 %.

Pour le mois de mai : 46 % estiment la perte de leur chiffre d'affaires à 100 %.

Pour le mois de juin : 86 % estiment la perte de leur chiffre d'affaires à au moins 50 %.

L'ensemble du secteur touché par cette crise ne voit pas la situation s'améliorer dans les mois à venir. Ils sont 41 % à penser que les conséquences de la crise peuvent mettre en cause la pérennité de l'entreprise.

Le 26.06.2020

Le département de la Sarthe au soutien des entreprises touristiques



Depuis le début du confinement, le Département de la Sarthe et Sarthe Tourisme ont mené plusieurs opérations pour soutenir le secteur en danger.

- **Dès le 25 et 31 mars**, Sarthe Tourisme a lancé deux pages sur le site www.sarthetourisme.com pour mettre en avant les producteurs locaux et les restaurateurs restant ouverts avec un service de vente à emporter ou un service de livraison. Ces pages répondaient à un réel besoin des Sarthois. Plus de 30 000 internautes les ont consultées.
- **Le 24 avril**, Sarthe tourisme a réuni plus de 80 prestataires autour de l'opération Je Soutiens le Tourisme en Sarthe en proposant des bons d'achat aux visiteurs à utiliser après le confinement. Cette opération est toujours d'actualité et a permis de récolter près de 8 000 euros intégralement reversés aux entreprises touristiques.
- **En avril encore**, le Département de la Sarthe lance le fonds de secours d'urgence. Ce fonds permet aux chefs d'entreprises non-salariés en grande difficulté financière, de toucher un fonds de soutien.
- **Le 29 avril**, le Département de la Sarthe en lien avec la Région des Pays de la Loire, lance Résilience. Un fonds à destination des petites entreprises
- **Le 9 juin**, le Département de la Sarthe et Sarthe Tourisme lancent une campagne de communication d'ampleur nationale pour faire la promotion de la destination Sarthe. Diffusion sur les « replay » de France Télévision, publications dans Le Parisien Aujourd'hui en France, Le Point, Le Figaro Magazine et sponsoring météo sur France 3 nationale, à laquelle s'ajoutent des campagnes ciblées sur les réseaux sociaux.